

**AVIS PUBLIC  
MUNICIPALITE DE CLORIDORME**

**LEVÉE DE L'AVIS DE L'ÉBULLITION**



La Municipalité de Cloridorme vous informe de la fin de l'avis d'ébullition de l'eau potable, qui était en vigueur depuis juillet dernier.

Il n'est donc plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Puisque les analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc démontrent que l'eau est potable et qu'elle répond à toutes les exigences réglementaires, les citoyens, commerces et institutions peuvent retrouver l'usage de l'eau potable sans aucune restriction ni délai.

La municipalité remercie la population de leur compréhension.

Donné a Cloridorme ce 3 septembre 2024

La direction !